

## ***Les Républicains, les Verts, les brexiteurs, les gilets jaunes...* Noms de partis et désignation de groupes sociaux**

On se propose ici de mettre en perspective certaines formes du corpus français proposé à l'analyse avec d'autres formes comparables, hors corpus mais présentes dans la mémoire discursive contemporaine (notamment *via* les médias). Ainsi, on s'intéressera aux appellations de mouvements (au sens large) et de partis politiques, en se centrant sur celles de la forme [*les* + N<sub>pl</sub> (Adj)] : *les Républicains, les Verts, les Travaillistes* ainsi que *les Gilets jaunes, les Brexiteurs, les Frondeurs* – voir aussi, plus anciennement, *les Jacobins* par exemple.

En se fondant sur l'opposition dénomination/désignation posée par Kleiber (1984), on peut distinguer, parmi les formes citées, certaines *dénommant* des partis politiques (*les Républicains, les Verts – les Travaillistes* étant une des formes usuelles traduisant *Labor Party*), tandis que d'autres *désignent* des regroupements de personnes moins institués, voire conjoncturels (*les Brexiteurs* – d'ailleurs, sous forme adjectivale dans le corpus). Pour ces derniers, on repère, à partir d'une même forme syntaxique, des modes sémantico-référentiels différents de construction de l'appellation, dont l'analyse doit, dès lors, faire appel à des critères linguistiques mais aussi sociaux.

L'ensemble des appellations présentent un point commun : la forme syntaxique du désignatif est iconique eu égard au sens pluriel – toutes les appellations désignent des ensembles de personnes –, ce qui entraîne que le rapport entre l'élément et l'ensemble y est complexe, parfois susceptible d'ambiguïté, mais aussi pertinent pour juger de l'installation de l'appellation ou de son statut de nom propre : « un républicain » est-il un membre du groupe institutionnel qu'est le parti, ou une personne qu'on qualifiera de républicaine ? Question qui ne se pose pas, du moins de la même manière, pour « un Vert » (peut-on parler de personne verte ?), et qui, de nouveau, se pose pour « un gilet jaune », car si *les Gilets jaunes* désigne un mouvement, certes non institutionnel mais dont l'appellation s'est stabilisée, l'on peut aussi envisager, indépendamment de ce mouvement, la désignation métonymique d'un cycliste, par exemple.

Malgré le fait qu'ils dénomment des groupes et que leur forme est, ou se veut, descriptive, on considérera les noms de partis (*les Républicains, les Verts*) comme des noms propres, alors que le statut des autres formes est plus incertain, sans qu'on puisse écarter totalement l'appartenance aux noms propres, si l'on se fonde sur leur rôle « contractuel » et mémoriel. De sorte qu'on peut discuter l'idée d'une continuité théorique entre désignation de « simples » groupes d'un côté et noms propres de partis politiques de l'autre. Pour les noms de partis, un « seuil » est néanmoins franchi par le fait que le nom est choisi (par les acteurs eux-mêmes du parti), et donc qu'un acte de baptême a eu lieu. Mais ceci est-il totalement déterminant pour le statut de nom propre, si l'on se réfère à l'histoire de l'instauration de certains d'entre eux (anthroponymes, toponymes) ?

Tenant compte du fait que, peut-être davantage que tout signe, le nom propre est un pont entre la langue et le monde, le point de vue adopté, d'une part, prend acte de la dimension sociale de celui-ci (Siblot 1997) et, d'autre part, envisage comme également pertinentes les différentes manières de l'employer (désignative, appellative, mais aussi métalinguistique, ludique). Dans ce cadre, le caractère descriptif, voire l'iconicité des dénominations étudiées correspond à une signification descriptible linguistiquement mais aussi tributaire du contexte politique de son émergence, ou de son choix par les acteurs sociaux – voir *les Républicains*.

## **Références**

Coates Richard (2014). « Where are the Limits of the Name? Some Remaining Issues with The Pragmatic Theory of Properhood », *Actes del XXIV Congrès Internacional d'ICOS sobre*

*Ciències Onomàstiques*, Barcelone, 5-9/09/2011, Biblioteca Tècnica de Política Lingüística, 11, p. 124-132. DOI: 10.2436/15.8040.01.16.

Kleiber Georges (1984). « Dénomination et relations dénominatives », *Langages* 76, p. 77-94.

Leguy Cécile (2012). « Noms propres, nomination et linguistique », in Sophie Chave-Dartoen, Cécile Leguy et Denis Monnerie (dir.), *Nomination et organisation sociale*, Paris, Armand Colin (Recherches), pp. 51-81.

Leroy Sarah (2004). *Le nom propre en français*. Gap-Paris, Ophrys.

Siblot Paul (1997). « D'un nom l'autre », *Nouvelle revue d'onomastique*, vol. 29, n°1, p. 3-18.

Vaxelaire Jean-Louis (2005). *Les noms propres. Une analyse lexicologique et historique*, Paris, Honoré Champion, Collection « Lexica – Mots et dictionnaires ».